

## L'enjeu de la justice sociale en Tunisie

La répartition équitable des revenus en fonction des efforts déployés constitue une préoccupation majeure de la majorité des pays de la communauté internationale. C'est le cas en particulier de la Tunisie, qui n'a cessé d'œuvrer, depuis l'indépendance, à améliorer le niveau et la qualité de vie de la population dans toutes les régions du pays.

Est-ce que les inégalités dans la répartition des revenus ont baissé en Tunisie ? Quelles sont les orientations susceptibles de se rapprocher des objectifs des Nations Unies pour le Développement Durable en 2030 ?

Nous publions dans ce qui suit, en tant qu'article de référence du mois de septembre 2022 du Forum Ibn Khaldoun, les conclusions d'une étude sur les inégalités en Tunisie, réalisée par un groupe de professeurs de l'université tunisienne, compte-tenu de la pertinence des analyses présentées et des recommandations formulées.

---

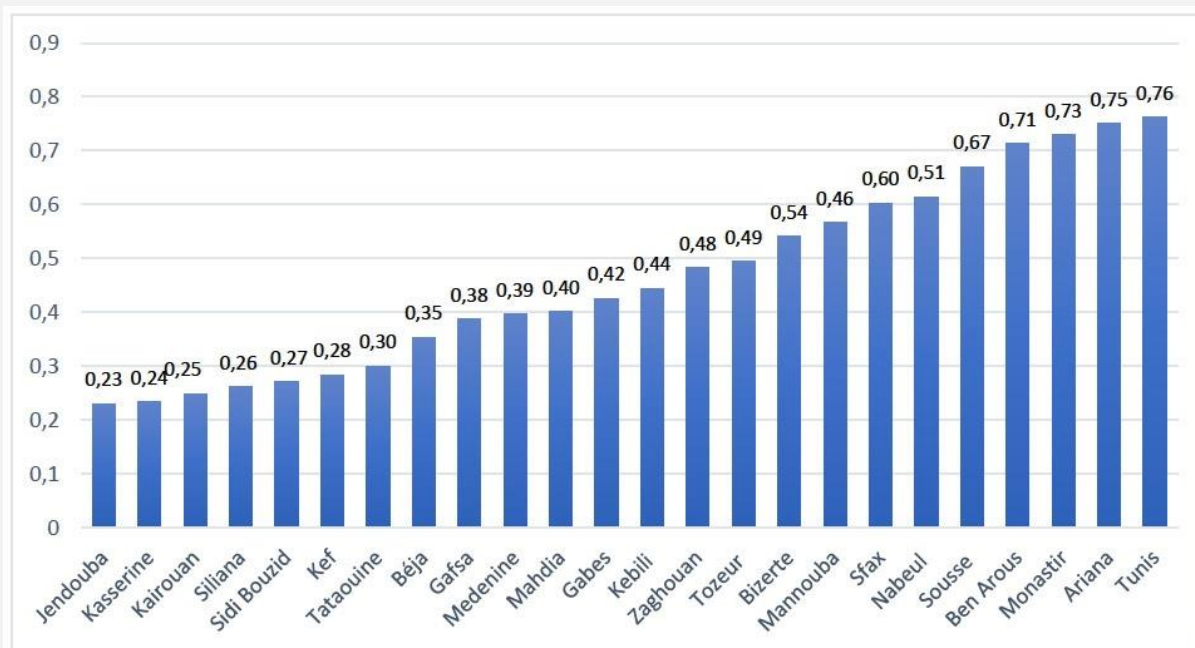
### Conclusions de l'étude sur les inégalités en Tunisie

*Par Mongi Boughzala, Abel Rahmane El Lagha, Ines Bouassida et Mondher Ferjani*

*« Notre étude confirme ce que bien d'autres ont montré, à savoir que le niveau des inégalités est plutôt modéré en Tunisie relativement à d'autres pays comparables et qu'il a même légèrement baissé. En même temps, le niveau de revenu moyen (mesuré par le niveau des dépenses moyennes) a augmenté au cours des trois dernières décennies, en moyenne, de l'ordre de 3 à 3,5% par tête en termes réels, et toutes les régions en ont profité. Cependant, cela n'empêche pas que les inégalités sociales et interrégionales soient toujours ressenties comme une grande injustice. En effet, elles sont tout de même importantes et persistantes. L'ampleur des écarts entre les régions a peu changé en termes relatifs et les régions les plus en retard sont toujours les mêmes. Plus particulièrement, trois gouvernorats du centre-ouest semblent condamnés à occuper les dernières places dans tous les domaines : Kasserine, Sidi-Bouزيد et, dans une moindre mesure, Kairouan.*

*La situation est similaire concernant les inégalités non monétaires. Partout, l'accès aux services de base (éducation, services de santé, eau, électricité) a connu une nette expansion depuis 1985, mais avec d'importantes disparités d'une région à une autre et d'une communauté à une autre au sein de la même région. Les disparités sont plus fortement ressenties dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'emploi, surtout au niveau de la qualité des services. Par exemple, la majorité des Tunisiens accèdent à l'eau pour leur usage domestique, mais pas dans les mêmes conditions et pas toujours à une eau d'assez bonne qualité. Une réelle démocratisation de l'éducation a eu lieu, mais la qualité n'est pas la même pour tous.*

### Indice de développement humain 2015



Source : ITCEQ

Les disparités entre les régions sont bien résumées par l'indice synthétique de développement régional (IDR) élaboré par l'ITCEQ sur la base des quatre composantes suivantes :

- i) les commodités de la vie qui incluent les infrastructures, les équipements de base et l'accès aux services de santé et de loisir,
- ii) les facteurs sociodémographiques,
- iii) le capital humain et
- iv) la situation du marché du travail.

On retrouve en haut du classement les gouvernorats du district de Tunis (sauf celui de Manouba) et du centre-est. Celui de Tunis est au premier rang avec un indice égal à 0,762, suivi par ceux de l'Ariana, Monastir, Ben Arous et Sousse. Les gouvernorats de l'ouest se trouvent dans le bas du classement.

Ces inégalités sont injustes dans la mesure où elles reflètent une forte inégalité des chances, c'est-à-dire des inégalités déterminées par des circonstances en dehors du contrôle des individus ou des groupes d'individus, avantageant les uns et handicapant les autres. Les inégalités des chances sont particulièrement évidentes dans les dimensions non monétaires du bien-être, pour lesquelles l'accès devrait en principe être assuré pour tous sur un pied d'égalité. L'égalité des chances est fondamentale pour les enfants. Notre étude montre que les enfants et les jeunes n'ont pas les mêmes chances au niveau de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau et à l'hygiène, de l'emploi et des revenus et que les chances et les inégalités se perpétuent et se transmettent d'une génération à une autre à travers l'héritage.

Le chômage des jeunes est plus fortement ressenti dans les régions défavorisées. En 2010, le chômage touche près du tiers des jeunes, femmes et hommes, dont près du tiers ont des

diplômes de l'enseignement supérieur et sont plus ouverts sur le reste du monde. Le chômage des jeunes a atteint un niveau explosif en 2010 et la situation s'est plutôt détériorée depuis. Les jeunes sont toujours confrontés à la rareté des opportunités et au manque de perspectives. Ils se sentent exclus et sont en colère. Même ceux qui parviennent à trouver un emploi sont souvent dans une situation précaire, en ce sens que l'emploi qu'ils occupent n'est ni stable ni satisfaisant.

Les femmes sont les plus affectées par les difficultés d'accès à l'emploi. Malgré les avancées en matière de législation et les progrès remarquables réalisés au niveau de l'éducation des filles, elles continuent à subir diverses formes de discrimination qui réduisent leurs opportunités.

Les circonstances à l'origine des inégalités des chances sont par définitions non contrôlables au niveau des individus, mais elles le sont au niveau de l'État. L'État tunisien peut changer certaines circonstances afin d'égaliser les chances et ainsi de réduire les inégalités. À cet effet, d'importantes réformes découlent de notre étude et restent à entreprendre. Évidemment, dans le cadre de ce travail de recherche, il n'est pas possible de présenter des recommandations détaillées. Dans ce qui suit, nous nous limitons à quelques idées essentielles.

Au niveau du marché du travail où le chômage résulte en partie de la déconnection et de la discordance entre le système éducatif et les besoins des employeurs, il est urgent de procéder à une réforme profonde de toutes les composantes du système éducatif en vue d'améliorer la qualité de la formation et de rendre ce système plus flexible et plus réactif aux ambitions des jeunes et aux besoins présents et futurs de l'économie. À cet effet, il est nécessaire non seulement de revoir les programmes et les méthodes d'enseignement, mais aussi et surtout de changer la gouvernance de tout le système d'éducation. C'est essentiel pour la réduction du chômage et la création de meilleurs emplois. Il s'agit là d'une des conditions pour que le système éducatif puisse de nouveau jouer son rôle d'ascenseur social.

D'autres conditions sont également indispensables à l'ascension sociale. La plus importante consiste à garantir à tous les enfants, filles et garçons, dès leur naissance, les conditions d'hygiène, de santé et d'éducation. En particulier, il s'agit non seulement de généraliser l'accès à l'école, mais surtout d'assurer qu'il se fasse dans des conditions égales dès la maternelle, avec les moyens de transport, les repas au cours de la journée, les fournitures scolaires, le soutien et le suivi nécessaires, à travers tous les cycles d'éducation et de formation. Le transport des élèves, les fournitures et la cantine scolaires pour tous sont en effet une priorité.

Il est clair que cela implique que plus de ressources publiques soient consacrées à l'éducation et au bien-être des enfants, surtout des enfants issus de régions et de milieux défavorisés. Toutefois, il ne suffit pas seulement d'augmenter le niveau des investissements publics pour réduire les inégalités. Il faudrait que ces investissements soient bien planifiés et ciblés.

Plus généralement, au cours des dernières décennies, un effort a été réalisé en vue d'améliorer la répartition des investissements publics entre les régions, mais les investissements privés restent concentrés dans les zones côtières. Pour que cela change, il faudrait que les investissements publics soient mieux conçus dans le cadre d'une stratégie

*permettant : i) une coordination efficace et systématique entre opérateurs publics et privés et ii) la mise en œuvre d'une politique industrielle appropriée ayant comme objectif le renforcement des secteurs les plus prometteurs pour chaque région et par là même un développement régional plus équilibré. L'État serait alors le principal responsable de cette coordination, mais il ne s'agirait pas seulement de l'État au niveau central. Le processus ne serait pas efficace sans la participation des acteurs publics et privés au niveau des régions et des collectivités plus décentralisées. Cela suppose que le processus s'inscrive dans le cadre de l'option en faveur de la décentralisation consacrée par la nouvelle constitution tunisienne. La transition vers un système politique et institutionnel plus décentralisé est certes un grand défi mais, si elle est bien gérée, elle offre d'importantes possibilités.*

*Le rôle de l'État et des collectivités locales est aussi essentiel concernant la protection de l'environnement et des ressources naturelles. Or, la concentration des activités industrielles dans les zones côtières et dans le bassin minier du gouvernorat de Gafsa a eu un impact préoccupant sur l'environnement. Il ne suffira pas pour assurer un développement plus durable de voter et de décréter des réglementations, ce qui est en bonne partie déjà fait en Tunisie. Le plus grand défi est de les faire appliquer.*

*Toutes ces idées de réformes risquent d'être irréalistes si les ressources de l'État n'évoluent pas suffisamment. La clé de voûte reste la réforme fiscale, avec la rationalisation des finances publiques et de la décentralisation. Actuellement, le régime fiscal et l'administration des impôts favorisent le développement du secteur formel et ne jouent pas leur rôle distributif. Il n'y aura pas de justice sociale sans un système fiscal efficace et sans une réallocation des ressources publiques en faveur d'une croissance plus inclusive.*

*Enfin, nous soutenons que l'avènement de la révolution en Tunisie, malgré la modération et la baisse des inégalités, ne constitue pas un véritable paradoxe, comme on a pu le penser. Conformément à une approche inspirée de la littérature politico-économique récente, nous estimons que la rupture a été provoquée par le développement réalisé au cours des dernières décennies dans le pays et non pas par son absence ou son insuffisance. Les déséquilibres qui ont caractérisé le développement en Tunisie, notamment la persistance des inégalités et le chômage des jeunes, ont aiguisé le besoin de changement structurel au niveau social et politique, mais n'auraient pas suffi pour provoquer le soulèvement de décembre 2010/janvier 2011. Le rétablissement d'un nouvel équilibre social stable passe donc par un nouveau contrat social fondé sur une véritable stratégie de croissance inclusive »*